Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8770730
Centre d'intérêt: 751

Les Résultats de l'épreuve de français écrit de sixième année du primaire administrée au mois de mai 1987 : rapport global [novembre 1987] / Ministère de l'éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. -- [Québec] : Le Ministère, 1987.
49 p. ; 28 cm.

Errata inséré. Code: 8788-779 ; 16-7407-06.

ISBN 2-550-14079-6

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Descripteur(s): Français (Langue) * Langue écrite * Examen scolaire * Composition * Primaire (Ordre d'enseignement)

En mai 1987, le MEQ a soumis les élèves de sixième année du primaire à une épreuve de français écrit. Le rapport présente la description de l'épreuve, la grille de correction utilisée, les résultats d'ensemble des élèves qui composaient l'échantillon (1254 au total), l'analyse selon les dix éléments qui composaient la grille de correction, la comparaison avec les résultats de mai 1986, de même que les résultats de certains sous-groupes. L'épreuve était la suivante: les élèves devaient écrire à leurs camarades de classe pour leur présenter une personne, un animal ou un objet important pour eux. Près de quatre élèves sur dix ont obtenu un résultat égal ou supérieur à 70 p. 100. Par ailleurs 80 p. 100 des élèves se situent au-dessus de la note 50 p. 100 et 62 p. 100 au-dessus du seuil de réussite fixé à 60 p. 100.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8770280

Québec

Les résultats de l'épreuve
de français écrit
de sixième année du primaire
administrée au mois de
mai 1987

RAPPORT GLOBAL

Novembre 1987

EDUQ 8770730

Les résultats de l'épreuve de français écrit de sixième année du primaire administrée au mois de mai 1987

RAPPORT GLOBAL

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1987

ISBN 2-550-14079-6

Dépôt légal - quatrième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	5
1. LES BUTS POURSUIVIS	7
2. L'ÉPREUVE	9
2.1 L'élaboration de l'épreuve	9
2.2 La description de l'épreuve	9
2.3 Les conditions d'administration	10
3. LA CORRECTION	11
3.1 La grille de correction	11
3.2 La correction effectuée au Ministère	13
4. LES RÉSULTATS	15
4.1 L'échantillon	15
4.2 Les résultats d'ensemble	15
4.3 Les résultats et l'analyse de chaque élément	18
4.4 Les forces et les faiblesses	29
4.5 Le nombre d'éléments réussis	31
5. LA COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DE MAI 1986	33
6. D'AUTRES DONNÉES	37
CONCLUSION	39

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A Le projet d'écriture soumis aux élèves 41
ANNEXE B Quelques textes d'élèves pour illustrer différents niveaux d'habiletés 43
ANNEXE C Données sur les questions facultatives posées aux élèves à la fin du cahier de l'élève 49

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: Données relatives aux résultats de l'ensemble de l'échantillon: présentation par critère (1264 élèves) 16

TABLEAU 2: Données relatives aux résultats de l'ensemble de l'échantillon: présentation par regroupement de critères et pour l'ensemble de l'épreuve (1264 élèves) 17

TABLEAU 3: Répartition des élèves selon les résultats globaux (1264 élèves) 18

TABLEAU 4: Graphique représentant le taux de réussite pour chaque élément 29

TABLEAU 5: Données relatives au pourcentage des élèves qui ont réussi de 0 à 10 éléments pour l'ensemble de l'épreuve (1264 élèves) 31

TABLEAU 6: La comparaison entre les taux de réussite pour chaque élément (1986 et 1987) 34

TABLEAU 7: La comparaison entre les résultats d'ensemble (1986 et 1987) 35

TABLEAU 8: Moyennes obtenues par les garçons, les filles et l'ensemble des élèves 37

TABLEAU 9: Moyennes obtenues par les élèves selon le goût qu'ils manifestent pour l'écriture et la lecture 38

TABLEAU 10: Moyennes obtenues par les élèves selon la longueur de leur texte 38

INTRODUCTION

Depuis un an, la qualité du français écrit des élèves et l'enseignement de la langue maternelle ont fait couler beaucoup d'encre: des centaines de pages de rapports, des recommandations, des enquêtes, des éditoriaux, des articles, des lettres ouvertes aux journaux et même, la une des quotidiens. Le présent rapport est dans la continuité de ces informations et de ces discussions. Toutefois, il n'aborde la question de la qualité du français que sous l'angle des résultats obtenus par les élèves qui terminent leurs études primaires. Ces résultats sont ceux de l'épreuve de français écrit administrée à tous les élèves de sixième année. Cette épreuve, la deuxième en autant d'années, s'inscrit dans les actions du Ministère visant l'amélioration de la qualité du français écrit des élèves.

Ce rapport nous apparaît comme une indication que les efforts qui ont été déployés depuis quelques années dans le réseau scolaire commencent à porter fruits. Nous souhaitons que les commissions scolaires ou les écoles qui ont compilé leurs propres résultats puissent trouver à la lecture du présent document, une source de fierté, d'encouragement et de stimulation.

Les lecteurs et les lectrices préoccupés par la qualité de la langue écrite des élèves trouveront dans ce rapport la description de l'épreuve soumise aux élèves, la grille de correction utilisée, la présentation des résultats d'ensemble, l'analyse par élément, la comparaison avec les résultats de mai 1986 de même que les résultats de certains sous-groupes. Nous les invitons à élaborer leur propre définition de l'habileté à écrire des élèves qui terminent la sixième année du primaire et à la confronter avec celle d'autres personnes.

1. LES BUTS POURSUIVIS

Même si l'épreuve officielle de français écrit de sixième année du primaire a déjà été administrée deux fois, il est bon de rappeler les buts poursuivis lors de son implantation en 1986. Cette opération d'évaluation, qui a son pendant au secondaire, vise les objectifs suivants:

- susciter, dans les écoles, des efforts plus soutenus en matière d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation du français écrit;

- promouvoir ou soutenir l'intérêt pour la qualité de la langue écrite chez les élèves, les parents, les enseignants et les enseignantes, les administrateurs et les administratrices scolaires;

- permettre aux organismes scolaires de connaître la situation du français écrit chez les élèves de sixième année;

- obtenir des données sur lesquelles appuyer les analyses et les études visant à établir les exigences minimales auxquelles devront satisfaire les élèves de sixième année pour accéder à l'enseignement secondaire.

À ces objectifs s'est ajouté celui d'un intérêt à vouloir suivre l'évolution des apprentissages des élèves en matière de langue écrite.

2. L'ÉPREUVE

2.1 L'élaboration de l'épreuve

La Direction du développement de l'évaluation a assumé la responsabilité de l'élaboration et de la révision de l'épreuve. Celle-ci a d'abord été élaborée par une conseillère pédagogique du primaire, puis révisée par une équipe composée de cinq conseillers et conseillères pédagogiques et d'une enseignante provenant de différentes régions du Québec.

Le programme de français du primaire a servi de guide pour le choix de l'objectif et la conception du projet d'écriture. Les critères retenus dans la grille de correction ont été déterminés d'après le document **Développement de l'habileté à écrire, Exigences minimales, Primaire, Sixième année** (ministère de l'Éducation du Québec, Direction générale des programmes, 1986, numéro de code ministériel 16-2411-24). L'analyse des résultats de mai 1986 est également entrée en ligne de compte.

2.2 La description de l'épreuve

Objectif

Écrire un texte à caractère expressif en tenant compte des composantes du projet d'écriture et du fonctionnement de la langue.

Projet d'écriture[1]

Intention:	exprimer ses sentiments envers une personne, un animal ou un objet; pour ce faire, l'élève doit décrire et raconter.
Référent:	personne, animal ou objet qui est important pour l'élève[2].
Lecteurs:	les élèves de la classe.
Contexte:	à l'occasion de la fin de l'année, échange de textes avec les camarades de classe.

Longueur

Aucune longueur minimale n'a été fixée: ce qui importait avant tout, c'est que l'élève s'acquitte de la tâche qui lui était confiée.

---

1. Afin de bien comprendre la tâche demandée aux élèves, le projet d'écriture est reproduit à l'annexe A.
2. Il est à noter que 41,3 p. 100 des élèves ont choisi d'exprimer leurs sentiments envers une personne, 47 p. 100 envers un animal et 11,7 p. 100 envers un objet.

2.3 Les conditions d'administration

Durée de l'épreuve

La durée maximale de l'épreuve était fixée à deux heures. Une pause de quinze minutes pouvait être accordée aux élèves au moment jugé opportun.

Accès aux ouvrages de référence

Les élèves avaient droit au dictionnaire, à la grammaire, aux tableaux de conjugaison et aux affiches exposées dans la classe. Les enseignants et les enseignantes devaient s'assurer que ces outils étaient à leur disposition et en nombre suffisant.

Administration de l'épreuve

L'épreuve était obligatoire pour tous les élèves de sixième année. L'administration a été confiée aux enseignants et aux enseignantes. Afin d'assurer des conditions d'administration le plus uniformes possible, ces derniers devaient suivre les consignes décrites dans le **Guide d'administration et de correction** envoyé aux organismes scolaires en même temps que l'épreuve elle-même.

Par souci de justice envers tous les élèves et pour combler l'écart entre l'habileté à lire de chacun, les enseignants et les enseignantes devaient faire une présentation orale du projet d'écriture et le lire à haute voix.

3. LA CORRECTION

3.1 La grille de correction

Critères

La grille de correction comportait les critères suivants:

- choix
- organisation du texte
- organisation de la phrase
- respect du code lexical
- respect du code grammatical.

Rattachés à ces critères, dix éléments sont évalués dans les textes des élèves:

CHOIX	1.	Choix des informations
	2.	Choix du vocabulaire
ORGANISATION DU TEXTE:	3.	Cohérence: regroupement des informations
	4.	Cohérence: liens, référents
	5.	Découpage du texte (paragraphes)
ORGANISATION DE LA PHRASE:	6.	Ponctuation
	7.	Structure des phrases
RESPECT DU CODE LEXICAL:	8.	Orthographe d'usage
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL:	9.	Accords et homophones
	10.	Conjugaison

Échelle descriptive

Pour chacun des éléments, une échelle descriptive à six* échelons (A, B, C, D, E et F) permettait de caractériser les textes des élèves. Une description détaillée de chacun des échelons était présentée dans le **Guide d'administration et de correction.** La grille de correction et une présentation abrégée de l'échelle descriptive se trouvent à la page suivante.

Longueur des textes

L'échelle descriptive a été élaborée en tenant compte de la longueur des textes produits par les élèves. Trois catégories ont été considérées particulièrement pour les éléments 6, 8, 9 et 10:

texte court:	moins de 100 mots;
texte moyen:	de 100 à 199 mots;
texte long:	200 mots et plus.

La majorité de élèves (57,7 p. 100) ont écrit des textes de longueur moyenne; 36,4 p. 100 en ont écrit des longs et 5,9 p. 100 ont produit des textes courts. Les élèves ont écrit en moyenne 187,4 mots.

---

* Cela constitue une variante par rapport à l'épreuve de mai 1986 qui comportait quatre échelons.

GRILLE DE CORRECTION - MAI 1987

Présentation abrégée de l'échelle descriptive

Critères	ÉLÉMENTS	ÉCHELLE DESCRIPTIVE					
		A	B	C	D	E	F
CHOIX	1. Le texte comporte les informations demandées dans le projet.	- Informations très pertinentes - Nombre plus que suffisant	- Informations pertinentes - Nombre plus que suffisant	- Informations pertinentes - Nombre suffisant	- Informations pertinentes - Nombre insuffisant	- Quelques informations pertinentes - Nombre insuffisant	- Peu d'informations pertinentes
	2. Le vocabulaire est précis, varié, correct, adapté au projet.	- Précis et aucune - Varié - Correct - Très adapté	- Précis et aucune - Varié - Peu d'incorrections - Bien adapté	- Précis - Peu de répétitions - Peu d'incorrections - Adapté	- Parfois imprécis - Quelques répétitions - Quelques incorrections - Adapté	- Imprécis - Plusieurs répétitions - Plusieurs incorrections - Adapté	- Très imprécis - Nombreuses répétitions - Nombreuses incorrections - Peu adapté
ORGANISATION DU TEXTE	3. Les informations sont regroupées logiquement.	- Texte très cohérent	- Texte cohérent - Toutes les informations sont regroupées	- Texte cohérent - 1 ou 2 informations éparpillées	- Texte peu cohérent - 3 ou 4 informations éparpillées	- Texte incohérent - Informations très éparpillées	- Incohérence totale - Aucune logique
	4. Les informations sont liées et les référents sont facilement repérables.	- Mots-liens toujours appropriés - Référents toujours repérables Aucune erreur	- Mots-liens presque toujours appropriés - Référents presque toujours repérables 1 erreur	- Mots-liens très souvent appropriés - Référents très souvent repérables 2-3 erreurs	- Mots liens assez souvent appropriés - Référents assez souvent repérables 4-5 erreurs	- Mots-liens souvent inappropriés - Référents souvent difficiles à repérer 6-7 erreurs	- Mots-liens très souvent inappropriés - Référents très souvent difficiles à repérer 8 erreurs et plus
	5. Le texte est bien découpé en paragraphes.	- Les paragraphes correspondent parfaitement aux thèmes et aux sous-thèmes	- Les paragraphes correspondent très bien aux thèmes demandés	- Les paragraphes correspondent globalement aux thèmes demandés	- Les paragraphes ne correspondent pas très bien aux thèmes demandés	- Les paragraphes correspondent peu aux thèmes demandés	- Aucun découpage
ORGANISATION DE LA PHRASE	6. Les signes de ponctuation sont utilisés adéquatement.	C.* 0 erreur M.* 0 erreur L.* 1-2 erreurs	C. 1 erreur M. 1-2 erreurs L. 3-4 erreurs	C. 2 erreurs M. 3-4 erreurs L. 5-6 erreurs	C. 3-4 erreurs M. 5-6 erreurs L. 7-8 erreurs	C. 5-6 erreurs M. 7-8 erreurs L. 9-10 erreurs	C. 7 erreurs et plus M. 9 erreurs et plus L. 11 erreurs et plus
	7. Les phrases, simples ou complexes, sont bien construites.	- Toutes les phrases sont bien construites (aucune erreur) - Aucune structure propre à la langue parlée - Structures variées	- Presque toutes les phrases sont bien construites (1-2 erreurs) - Aucune structure propre à la langue parlée	- La plupart des phrases sont bien construites (2-3 erreurs) - Très peu de structures propres à la langue parlée (1 erreur)	- La majorité des phrases sont bien construites (4-5 erreurs) - Peu de structures propres à la langue parlée (2 erreurs)	- Nombreuses erreurs de structure (6 erreurs et plus) - Plusieurs structures propres à la langue parlée (3 erreurs et plus)	- Très nombreuses erreurs de structure - Difficile de reconnaître la syntaxe française
RESPECT DU CODE LEXICAL	8. Les mots sont écrits correctement.	C. 0 erreur M. 0-1 erreur L. 0-2 erreurs	C. 1 erreur M. 2 erreurs L. 3 erreurs	C. 2 erreurs M. 3 erreurs L. 4 erreurs	C. 3 erreurs M. 4 erreurs L. 5 erreurs	C. 4 erreurs M. 5 erreurs L. 6 erreurs	C. 5 erreurs et plus M. 6 erreurs et plus L. 7 erreurs et plus
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL	9. Les accords sont faits correctement et les homophones sont écrits correctement.	C. 0 erreur M. 0-1 erreur L. 0-2 erreurs	C. 1 erreur M. 2 erreurs L. 3 erreurs	C. 2 erreurs M. 3 erreurs L. 4 erreurs	C. 3 erreurs M. 4 erreurs L. 5 erreurs	C. 4 erreurs M. 5 erreurs L. 6 erreurs	C. 5 erreurs et plus M. 6 erreurs et plus L. 7 erreurs et plus
	10. Les finales des verbes sont appliquées correctement.	C. 0-1 erreur M. 0-2 erreurs L. 0-3 erreurs	C. 2 erreurs M. 3 erreurs L. 4 erreurs	C. 3 erreurs M. 4 erreurs L. 5 erreurs	C. 4 erreurs M. 5 erreurs L. 6 erreurs	C. 5 erreurs M. 6 erreurs L. 7 erreurs	C. 6 erreurs et plus M. 7 erreurs et plus L. 8 erreurs et plus

* C. = texte court M. = texte moyen L. texte long

Seuil de réussite

Le seuil de réussite est le niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme suffisante. Ainsi, par rapport au seuil de réussite fixé dans l'échelle descriptive à l'échelon (C), la performance des élèves peut être jugée de la façon suivante:

(A) Très au-dessus du seuil de réussite
(B) Au-dessus du seuil de réussite
(C) Seuil de réussite
(D) Au-dessous du seuil de réussite
(E) Très au-dessous du seuil de réussite
(F) Nul

Il est important de comprendre que les seuils de réussite pour chaque élément et pour l'ensemble de l'épreuve ont été fixés, a priori, en visant une performance souhaitable.

Pondération

Lors de la correction, seule l'échelle descriptive a été utilisée. Par contre, lors du traitement statistique, des valeurs numériques ont été attribuées à chacun des critères et des éléments. Aux échelons A, B, C, D, E et F correspondait une valeur initiale de 5, 4, 3, 2, 1 et 0. Un facteur de pondération plus ou moins élevé a été appliqué, en fonction de l'importance relative de chaque critère, à chacun des éléments. La répartition des points suivante a été appliquée.

1. Choix des informations	20 points
2. Choix du vocabulaire	10 points
3. Cohérence: regroupement des informations	10 points
4. Cohérence: liens et référents	5 points
5. Découpage du texte (paragraphes)	5 points
6. Ponctuation	5 points
7. Structure des phrases	10 points
8. Orthographe d'usage	10 points
9. Accords et homophones	15 points
10. Conjugaison	10 points

Une échelle descriptive à six échelons a permis l'existence d'intervalles égaux entre les échelons, la présence du zéro comme note minimale ainsi que l'établissement du seuil de réussite, pour l'ensemble de l'épreuve, à 60 p. 100.

3.2 La correction effectuée au Ministère

Cinq enseignants et enseignantes ainsi qu'une conseillère pédagogique ont été engagés par la Direction du développement de l'évaluation pour effectuer la correction de l'échantillon provincial (1264 élèves). Afin d'assurer une correction le plus uniforme possible, les correcteurs et les correctrices ont bénéficié de deux journées de formation au tout début; par la suite, ils ont participé à quelques séances de correction collective. La responsable du dossier au Ministère a coordonné cette opération qui a duré trois semaines au cours du mois de juillet 1987.

4. LES RÉSULTATS

4.1 L'échantillon

Grandeur

La grandeur de l'échantillon a été fixée à 1264 élèves, ce qui représente un niveau de confiance de 95 p. 100 et un indice de précision de 0,05.

Méthode d'échantillonnage

Dans chaque région administrative, quatre commissions scolaires ont été choisies au hasard, et dans chacune d'elles une école a aussi été choisie au hasard. Ces écoles devaient retourner au Ministère toutes les copies des élèves de sixième année. Parmi ces copies, un certain nombre ont été choisies au hasard à partir du nombre déterminé pour chaque région.

De plus, dans les régions où il y avait un nombre suffisant d'élèves inscrits au secteur privé, une école ou quelques-unes ont été choisies au hasard. Au primaire, le secteur privé ne représente que 4 p. 100 de la population scolaire. Dans l'échantillon provincial, 50 élèves étaient inscrits au secteur privé. Ce nombre étant peu élevé, aucune donnée ne sera fournie sur ce secteur.

4.2 Les résultats d'ensemble

Les tableaux 1 et 2 présentent les résultats obtenus par les élèves qui composaient l'échantillon. Le premier tableau donne des résultats par critère alors que le deuxième s'intéresse aux regroupements de critères et aux résultats pour l'ensemble de l'épreuve. Le troisième donne la répartition des élèves selon leur résultat pour l'ensemble de l'épreuve.

Dans les deux premiers tableaux, la première colonne regroupe les critères ou les aspects évalués; la deuxième, le maximum de points alloué à chacun et la troisième, le seuil de réussite fixé. Les colonnes suivantes indiquent les résultats obtenus: les quatrième et cinquième colonnes indiquent les moyennes obtenues par les élèves: d'abord, la moyenne brute et ensuite, la moyenne convertie en pourcentage. La dernière colonne indique le taux de réussite, c'est-à-dire le pourcentage des élèves qui ont atteint le seuil de réussite, fixé à 60 p. 100.

TABLEAU 1: Données relatives aux résultats de l'ensemble de l'échantillon: présentation par critère (1264 élèves)

CRITÈRES	Maximum	Seuil de réussite	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Taux de réussite
CHOIX (1-2)	30	18	16,3	56,3	45,7
ORGANISATION DU TEXTE (3-4-5)	20	12	13,6	68,0	78,6
ORGANISATION DE LA PHRASE (6-7)	15	9	10,5	70,0	78,4
RESPECT DU CODE LEXICAL (8)	10	6	6,1	61,0	64,3
RESPECT DU CODE GRAMMATICAL (9-10)	25	15	17,3	69,2	63,4

Il n'y a presque pas de différences entre les moyennes obtenues pour les critères **organisation du texte, organisation de la phrase** et **respect du code grammatical**. Toutefois, le taux de réussite pour ce dernier critère est beaucoup moins élevé que pour les autres.

Par contre, les deux derniers critères se démarquent des autres: la moyenne obtenue pour le critère **respect du code lexical** est de 61 p. 100, soit près de dix points de moins que la moyenne obtenue pour les trois critères précédemment mentionnés; la moyenne obtenue pour le critère **choix** est nettement inférieure, le taux de réussite n'étant que de 45,7 p. 100.

TABLEAU 2: Données relatives aux résultats de l'ensemble de l'échantillon: présentation par regroupement de critères et pour l'ensemble de l'épreuve (1264 élèves)

ASPECTS	Maximum	Seuil de réussite	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Taux de réussite
SITUATION DE COMMUNICATION (éléments 1 à 5)	50	30	29,9	59,8	51,6
FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE (éléments 6 à 10)	50	30	33,9	67,8	64,7
ENSEMBLE DE L'EPREUVE	100	60	63,8	63,8	62,1

Un écart de huit points sépare les moyennes des deux regroupements de critères. Cela complète l'observation faite précédemment à l'effet que les élèves paraissent montrer une faiblesse relative pour la situation de communication, particulièrement en ce qui a trait au critère **choix.** L'analyse par élément apportera plus de lumière sur cette situation.

Comme la correction des copies a été faite en tenant compte des éléments d'apprentissage terminaux du programme du primaire, il est intéressant de constater que 64,7 p. 100 des élèves atteignent le seuil de réussite en ce qui touche le **fonctionnement de la langue.** Cela signifie que la majorité des élèves ont vraisemblablement fait les apprentissages prévus au primaire à ce chapitre. Signalons que, de l'avis de plusieurs, les exigences concernant les éléments 6 à 10 étaient assez élevées. Les lecteurs et les lectrices pourront en juger eux-mêmes au point portant sur l'analyse de ces éléments.

Les résultats à l'ensemble de l'épreuve, quant à eux, semblent acceptables dans un contexte de remise en question des exigences sur la qualité de la langue écrite des élèves. Il faut voir ces résultats avec un certain optimisme en considérant qu'un peu plus de six élèves sur dix qui terminent leurs études primaires maîtrisent, selon les critères utilisés, l'habileté à écrire. Le tableau suivant montre comment se répartissent les élèves selon le résultat pour l'ensemble de l'épreuve.

TABLEAU 3: Répartition des élèves selon les résultats globaux (1264 élèves)

Résultat global	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves	Fréquences cumulées inversées
De 90 à 100	46	3,7	3,7
De 80 à 89	167	13,2	16,9
De 70 à 79	286	22,6	39,5
De 60 à 69	286	22,6	62,1
De 50 à 59	479	18,7	80,8
De 40 à 49	155	12,3	93,1
De 30 à 39	58	4,6	97,7
De 20 à 29	22	1,7	99,4
De 10 à 19	7	0,5	99,9
De 0 à 9	1	0,1	100,0

Près de quatre élèves sur dix obtiennent un résultat égal ou supérieur à 70 p. 100. Par ailleurs, 80 p. 100 des élèves se situent au-dessus de la note de 50 p. 100. et 62 p. 100 au-dessus du seuil de réussite, fixé à 60 p. 100.

4.3 Les résultats et l'analyse de chaque élément

La présentation des résultats élément par élément permet de mieux situer les forces et les faiblesses observées chez les élèves qui composaient l'échantillon. Le lecture permet aussi de mieux comprendre ce qui était exigé des élèves.

Des explications précisent d'abord les éléments évalués; elles sont suivies de l'échelle descriptive, du pourcentage d'élèves ayant obtenu une cote donnée et du taux de réussite. Enfin, des commentaires souvent illustrés d'exemples complètent la présentation.

Étant donné que certains éléments sont difficiles à illustrer, quelques textes d'élèves sont présentés à l'annexe B. Ces textes servent aussi à offrir un éventail de différentes performances d'élèves.

1. Choix des informations

Explications

Le texte doit comporter les informations demandées dans le projet d'écriture. Ces informations sont pertinentes (qualité et utilité) et en nombre suffisant.

Échelle descriptive	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite*
A Informations très pertinentes en nombre plus que suffisant	2,9	
B Informations pertinentes en nombre plus que suffisant	21,8	
C Informations pertinentes en nombre suffisant	28,6	53,3
D Informations pertinentes en nombre insuffisant	30,9	
E Informations pertinentes en nombre insuffisant et plusieurs informations non pertinentes	11,8	
F Peu d'informations pertinentes	4,0	

Commentaires

Le projet d'écriture présenté aux élèves était très précis relativement aux informations à fournir dans le texte. Ainsi, l'élève devait:

1. écrire de qui ou de quoi il avait décidé de parler et le décrire brièvement;
2. exprimer les sentiments qu'il ressentait à l'égard de la personne, l'animal ou l'objet en racontant ou en précisant ce qui les unissait;
3. nommer une qualité et l'illustrer.

Pour atteindre le seuil (C), l'élève devait obligatoirement avoir exprimé ses sentiments et avoir fourni trois des quatre autres informations demandées.

À l'étape de la révision de leur texte, plusieurs élèves semblent ne pas avoir vérifié s'ils y avaient inclus toutes les informations demandées. D'autres n'ont pas bien saisi le sens du projet d'écriture et ils ont écrit un texte qui tenait davantage de la description ou de la narration que du texte expressif.

---

* Ce taux de réussite représente le pourcentage d'élèves ayant atteint au moins l'échelon C. Le taux de réussite est calculé en additionnant le pourcentage des élèves ayant obtenu l'échelon A, B ou C: 2,9 + 21,8 + 28,6 = 53,3.

2. Choix du vocabulaire

Explications

Le vocabulaire doit être précis, varié, correct et adapté au projet.

Échelle descriptive	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A Vocabulaire très riche	2,4	
B Vocabulaire assez riche	20,2	
C Vocabulaire simple, mais correct et suffisamment précis	51,1	73,7
D Vocabulaire pauvre dans l'ensemble	21,3	
E Vocabulaire très pauvre dans l'ensemble	3,1	
F Vocabulaire extrêmement pauvre	1,9	

Commentaires

L'élève qui a obtenu l'échelon C a utilisé un vocabulaire précis sans faire de contresens ou créer d'ambiguïtés. Il a fait peu de répétitions inutiles, les mots et les expressions qu'il a utilisés étaient généralement corrects; dans l'ensemble, son vocabulaire était assez bien adapté au projet d'écriture.

Pour faciliter l'appréciation de ce critère, les correcteurs et les correctrices ont relevé les répétitions, les termes imprécis, les mots ou expressions incorrects. Pour avoir l'échelon C, un élève ne devait pas avoir fait plus de deux ou trois erreurs. Celui qui en avait quatre ou cinq obtenait la cote D. Dans le cas des textes qui présentaient une certaine richesse de vocabulaire, les correcteurs et les correctrices en ont tenu compte lors de l'attribution de l'échelon.

Des élèves semblent un peu malhabiles à manier la langue écrite. Ils emploient des mots ou des expressions de sens inexact. Ex.: "Les jeux vidéo sont des jeux de réflexion. Moi, j'ai des bonnes réflection car je joue souvent avec mon ordinateur" (réflexes); "Ces chiens sont des excellents chasseurs ou gardeur de maison" (gardiens). D'autres élèves ne choisissent pas le bon mot. Ex.: "Il est beaucoup sportif" (très); "Il a fait des sculptures merveilles" (merveilleuses). Enfin, quelques-uns utilisent à l'occasion des anglicismes. Ex.: "Elle est en grade neuf" (neuvième année); "et parfois je la laisse lousse" (en liberté).

3. Cohérence: regroupement logique des informations

Explications

Les informations doivent être regroupées de façon logique. Le texte doit constituer un ensemble structuré d'informations et non un ensemble d'informations éparpillées.

Échelle descriptive	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A Texte très cohérent	8,2	
B Texte cohérent: toutes les informations sont regroupées	43,4	
C Texte cohérent: une ou deux informations sont éparpillées	36,9	88,5
D Texte peu cohérent: trois ou quatre informations éparpillées	8,6	
E Texte incohérent: informations très éparpillées	2,1	
F Incohérence totale: aucun regroupement, aucune logique	0,8	

Commentaires

Près de neuf élèves sur dix sont capables de faire un texte "qui se tient", qu'il est facile de lire. Il s'agit du deuxième critère le mieux réussi.

Les informations éparpillées étaient souvent reliées à la description de la personne, de l'animal ou de l'objet qu'ils avaient choisi. Les éléments de description se retrouvaient à plusieurs endroits dans le texte.

Pour avoir l'échelon A, les élèves devaient avoir largement développé les thèmes proposés en élaborant des sous-thèmes; ainsi, certains ont décrit une personne sous plusieurs aspects ou ont raconté plusieurs événements pour bien faire comprendre les sentiments qu'ils éprouvaient envers un animal.

4. Cohérence: liens, référents

Explications

Les informations doivent être liées à l'aide de pronoms relatifs, de pronoms personnels (pour éviter les répétitions) et de mots-liens (conjonctions et prépositions). Les référents doivent être repérables, c'est-à-dire qu'il y a présence, dans le texte, des informations nécessaires pour que le lecteur sache à qui ou à quoi réfèrent les pronoms et les indices de temps et de lieu.

Échelle descriptive	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A Liens toujours appropriés Référents toujours repérables (Aucune erreur)	19,5	
B Liens presque toujours appropriés Référents presque toujours repérables (1 erreur)	33,0	
C Liens très souvent appropriés Référents assez souvent repérables (2-3 erreurs)	34,2	86,7
D Liens assez souvent appropriés Référents assez souvent repérables (4-5 erreurs)	10,4	
E Liens souvent inappropriés Référents souvent difficiles à repérer (6-7 erreurs)	2,1	
F Liens très souvent inappropriés Référents très souvent difficiles à repérer (8 erreurs et plus)	0,8	

Commentaires

Voici un deuxième élément du critère **organisation du texte** qui est très bien réussi puisque 86,7 p. 100 des élève ont été jugés habiles à lier leurs informations et à rendre les référents facilement repérables.

Cependant, l'utilisation de mots-liens (prépositions ou conjonctions) à l'intérieur de phrases n'est pas toujours facile pour les élèves comme en témoignent les exemples suivants: "Zazou est très intelligente parce que nous avions un pot de fleur et nous ne voulions qu'elle passe à l'arrière"; "Elle est toujours souriante prête à m'accueillir comme je suis ni belle ni laide ni méchante ni gentille" (même si).

De même, certains élèves ne semblent pas se rendre compte de l'ambiguïté créée par l'utilisation de certains pronoms ou par l'omission de certains mots. Ex.: "son oreille droite lui est bien à lui." (elle); "Aussitôt qu'il y a quelque chose qui traîne, elle le ramasse et parfois c'est nous" (c'est nous qui la ramassons).

5. Découpage du texte

Explications

Le texte doit être divisé en paragraphes selon les thèmes traités.

Échelle descriptive	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A Paragraphes toujours appropriés (sous-thèmes développés)	12,8	
B Paragraphes toujours appropriés	29,2	
C Paragraphes souvent appropriés	35,0	77,0
D Paragraphes peu appropriés	13,7	
E Paragraphes pas du tout appropriés	5,0	
F Aucun découpage	4,3	

Commentaires

Un peu plus de trois élèves sur quatre ont fait au moins trois paragraphes qui correspondaient globalement aux thèmes proposés. Ceux qui ont obtenu la cote B n'ont pas fait d'erreur de découpage alors que ceux qui ont décroché un A ont bien marqué par des paragraphes tous les sous-thèmes qu'ils ont développés.

Seulement 4,3 p. 100 des élèves n'ont fait aucun paragraphe. La majorité des élèves ont donc bien saisi qu'un texte doit se découper en fonction des idées traitées; cependant, plusieurs doivent poursuivre leurs apprentissages afin de savoir comment faire un découpage adéquat.

Signalons que, pour ne pas pénaliser indûment les élèves et pour évaluer de façon équitable leur habileté à découper un texte en paragraphes, les correcteurs et les correctrices ont tenu compte des thèmes traités par les élève et non exclusivement des thèmes demandés.

6. Ponctuation

Explications

Les signes de ponctuation doivent être utilisés adéquatement. La correction n'a tenu compte que des signes considérés comme terminaux à la fin du primaire, c'est-à-dire la majuscule, le point, le point d'interrogation et la virgule marquant l'énumération.

	Échelle descriptive*	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A	c. Aucune erreur m. Aucune erreur l. 1 ou 2 erreurs	27,1	
B	c. 1 erreur m. 1 ou 2 erreurs l. 3 ou 4 erreurs	40,6	
C	c. 2 erreurs m. 3 ou 4 erreurs l. 5 ou 6 erreurs	18,8	86,5
D	c. 3 ou 4 erreurs m. 5 ou 6 erreurs l. 7 ou 8 erreurs	10,1	
E	c. 5 ou 6 erreurs m. 7 ou 8 erreurs l. 9 ou 10 erreurs	2,0	
F	c. 7 erreurs et plus m. 9 erreurs et plus l. 11 erreurs et plus	1,4	

Commentaires

La majorité des élèves utilisent adéquatement les signes de ponctuation qu'ils doivent maîtriser au primaire; ainsi 67,7 p. 100 des élèves font deux erreurs et moins alors que 86,5 p. 100 en font quatre et moins lorsqu'ils écrivent un texte de longueur moyenne.

Parmi les signes de ponctuation qui doivent être maîtrisés au primaire, le point est responsable de plus de la moitié des erreurs. Ex.: "J'ai une soeur et elle s'appelle Eilene Elle a seize ans."(.) La réalité de la phrase écrite n'est encore bien comprise par bon nombre d'élèves.

La virgule placée après le complément circonstanciel, en tête de phrase, n'est pas un élément d'apprentissage terminal au programme de français du primaire et n'a pas fait l'objet de correction. Cependant, il serait bon de sensibiliser davantage les élèves à ce problème qui est la cause de fréquentes erreurs et qui doit être maîtrisé en première année du secondaire.

---

* c. = texte court (moins de 100 mots); m. = texte moyen (de 100 à 199 mots); l. = texte long (200 mots et plus).

ERRATUM

Le présent tableau remplace celui de la page 18, du document: «Les résultats de l'épreuve de français écrit de sixième année du primaire administrée au mois de mai 1987» (16-7407-06).

TABLEAU 3: Répartition des élèves selon les résultats globaux (1264 élèves)

Résultat global	Nombre d'élèves	Pourcentage d'élèves	Fréquences cumulées inversées
De 90 à 100	46	3,7	3,7
De 80 à 89	167	13,2	16,9
De 70 à 79	286	22,6	39,5
De 60 à 69	286	22,6	62,1
De 50 à 59	236	18,7	80,8
De 40 à 49	155	12,3	93,1
De 30 à 39	58	4,6	97,7
De 20 à 29	22	1,7	99,4
De 10 à 19	7	0,5	99,9
De 0 à 9	1	0,1	100,0

7. Structure des phrases

Explications

Les phrases, simples ou composées, doivent être bien construites. Les élèves doivent utiliser des structures propres à la langue écrite, éviter les structures propres à la langue parlée et, si cela est possible, varier leurs structures de phrases. Ce dernier aspect est cependant considéré comme un élément d'enrichissement.

Échelle descriptive	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A Aucune erreur; présence de phrases variées	12,5	
B 1 ou 2 erreurs	42,0	
C 3 ou 4 erreurs	26,0	80,5
D 5, 6 ou 7 erreurs	14,0	
E 8 erreurs et plus	2,9	
F Difficile de reconnaître la syntaxe française	2,6	

Commentaires

D'une façon générale, les élèves manipulent assez bien les structures écrites de la langue française: huit élèves sur dix ne font que quatre erreurs et moins.

Les élèves ont écrit en moyenne vingt phrases, principalement des phrases indépendantes (70 p. 100). Par ailleurs, seulement 2 p. 100 de leurs phrases sont des phrases agrammaticales, c'est-à-dire des phrases qui n'ont pas de sens, dont il manque un élément important tel que le verbe, le sujet ou un complément. Ex.: "Lorsque je lui Présente ma main pour la sortir elle pourrait"; "Mon animal préféré Le chien".

Parmi les difficultés éprouvées, signalons, entre autres, la négation et l'emploi de la préposition. Bien souvent, les deux parties de la négation (ne et pas) ne sont pas présentes; comme l'emploi du "ne" n'est pas fréquent dans la langue parlée, il est possible que cette absence soit influencée par cette dernière. Quant à la préposition, soit que l'élève ne choisisse pas la bonne préposition, soit qu'il en place une là où cela n'est pas nécessaire ou soit qu'il omette d'en placer une là où il le faudrait. Ex.: "Après nous allons faire une promenade au travers de la nature" (dans); "Le chat à ma grand-mère" (de); "il goûtait de la colle" (inutile); "On joue _ des jeux" (à).

8. Orthographe d'usage

Explications

Les mots doivent être écrits correctement. À la fin du primaire, l'élève doit savoir orthographier les deux mille mots les plus fréquents de la langue.

	Échelle descriptive*	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A	c. Aucune erreur m. 0-1 erreur l. 0-2 erreurs	34,8	
B	c. 1 erreur m. 2 erreurs l. 3 erreurs	16,6	
C	c. 2 erreurs m. 3 erreurs l. 4 erreurs	12,9	64,4
D	c. 3 erreurs m. 4 erreurs l. 5 erreurs	9,6	
E	c. 4 erreurs m. 5 erreurs l. 6 erreurs	6,7	
F	c. 5 erreurs et plus m. 6 erreurs et plus l. 7 erreurs et plus	19,4	

Commentaires

À première vue, ce critère est moins bien réussi que les précédents. Cependant, il faut examiner simultanément l'échelle descriptive qui a servi de balise pour la correction. Ainsi, dans le cas des élèves ayant écrit en moyenne 187,4 mots, un total de trois erreurs, par exemple, signifie qu'ils ont écrit correctement 98 p. 100 de ceux-ci. Il reste à se demander quel pourcentage de mots un élève qui termine ses études primaires devrait écrire sans faute.

Les correcteurs et les correctrices ont considéré comme étant des erreurs d'orthographe d'usage l'utilisation des majuscules à l'intérieur des mots et au début de mots à l'intérieur de la phrase. Ex.: "venDredi" (vendredi); "Nous Nous accordons bien" (nous). De même, dans le cas où il manquait une apostrophe pour marquer l'élision. Ex.: "largent" (l'argent); "il maime" (m'aime). Certaines erreurs dénotaient une influence de la langue parlée. Ex.: "j'ai toute perdu " (tout); "en l'obligeant" (obligeant).

Rappelons que les élèves avaient le droit de consulter le dictionnaire pour écrire leur texte. Ils en ont profité puisque 22,4 p. 100 l'ont consulté très souvent, 59,3 p. 100 assez souvent et 16,6 p. 100 une fois ou deux.

---

* c. = texte court (moins de 100 mots); m. = texte moyen (de 100 à 199 mots); l. = texte long (200 mots et plus).

9. Orthographe grammaticale: accords et homophones

Explications

Les accords doivent être faits correctement et les homophones écrits correctement. Pour les fins de la correction, seuls les éléments d'apprentissage considérés comme terminaux au primaire ont été pris en compte.

	Échelle descriptive*	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A	c. Aucune erreur m. 0-1 erreur l. 0-2 erreurs	28,8	
B	c. 1 erreur m. 2 erreurs l. 3 erreurs	13,0	
C	c. 2 erreurs m. 3 erreurs l. 4 erreurs	14,5	56,3
D	c. 3 erreurs m. 4 erreurs l. 5 erreurs	9,5	
E	c. 4 erreurs m. 5 erreurs l. 6 erreurs	10,5	
F	c. 5 erreurs et plus m. 6 erreurs et plus l. 7 erreurs et plus	23,7	

Commentaires

Ce critère fait partie de ceux qui sont moins bien réussis par les élèves: 56,3 p. 100 des élèves font trois erreurs et moins. Comme pour le critère précédent, **orthographe d'usage**, il faut s'interroger sur le degré de sévérité ou d'exigence de l'échelle descriptive.

Toutes les erreurs d'accords et d'orthographe des homophones ont été comptées. Lorsqu'une erreur revenait plusieurs fois dans le même contexte, elle a été comptée autant de fois qu'elle s'est produite, que ce soit par manque de connaissances ou d'automatisme.

Même si les terminaisons homophoniques des verbes (é/er/ez) faisaient partie de ce critère, ce sont toutefois les accords en genre et en nombre qui ont causé près des trois quarts de ces erreurs d'orthographe grammaticale. Ex.: "Cet personne s'appelle" (cette); "un jolie pelage" (joli); "Il a les yeux brun_" (bruns); "huit semaine_" (semaines); "Notre famille est réuni_" (réunie).

---

* c. = texte court (moins de 100 mots); m. = texte moyen (de 100 à 199 mots); l. = texte long (200 mots et plus).

10. Conjugaison

Explications

Les terminaisons des formes conjuguées doivent être correctes. La correction a été effectuée à l'aide des éléments d'apprentissage considérés comme terminaux au primaire.

	Échelle descriptive*	Pourcentage d'élèves	Taux de réussite
A	c. 0-1 erreur m. 0-2 erreurs l. 0-3 erreurs	80,4	
B	c. 2 erreur m. 3 erreurs l. 4 erreurs	9,3	
C	c. 3 erreurs m. 4 erreurs l. 5 erreurs	5,5	95,2
D	c. 4 erreurs m. 5 erreurs l. 6 erreurs	2,5	
E	c. 5 erreurs m. 6 erreurs l. 7 erreurs	1,0	
F	c. 6 erreurs et plus m. 7 erreurs et plus l. 8 erreurs et plus	1,3	

Commentaires

C'est là le critère le mieux réussi par les élèves: 95,2 p. 100 d'entre eux n'ont pas commis plus de quatre erreurs et près de neuf élèves sur dix n'en ont fait que trois ou moins. Les élèves sont capables de bien conjuguer les verbes aux temps usuels; la première (je, nous) et la troisième (il, ils) personnes ont été largement utilisées dans leurs textes. Ils savent aussi accorder le verbe avec son sujet dans des cas simples.

Le cas de l'accord du verbe séparé de son sujet par un écran n'a pas été compté puisque les élèves ne doivent maîtriser cet aspect qu'en première année du secondaire. Comme ces erreurs ont été notées assez fréquemment, il faudrait prévoir des périodes d'apprentissage sur cette question et attirer l'attention des élèves sur les différents types d'écrans. Ex.: "Je **vous** conterez" (conterai); "J'ai **bien** dis" (dit); "Mais on l'appellent" (appelle); "Les enfants qui pleure" (pleurent).

---

* c. = texte court (moins de 100 mots); m. = texte moyen (de 100 à 199 mots); l. = texte long (200 mots et plus).

4.3 Les forces et les faiblesses

Le graphique ci-dessous reprend les taux de réussite de chaque élément et permet de faire ressortir les forces et les faiblesses des élèves.

TABLEAU 4: Graphique représentant le taux de réussite pour chaque élément

	ÉLÉMENTS	TAUX DE RÉUSSITE
1.	Choix des informations	********** 53,3
2.	Choix du vocabulaire	********** 73,7
3.	Cohérence: regroupement des informations	********** 88,5
4.	Cohérence: liens, référents	********** 86,7
5.	Découpage du texte	********** 77,0
6.	Ponctuation	********** 86,5
7.	Structure des phrases	********** 80,5
8.	Orthographe d'usage	********** 64,4
9.	Accords et homophones	**********56,3
10.	Conjugaison	********** 95,2

Pour évaluer les taux de réussite, il est possible de poser les hypothèses de jugements suivantes:

- un taux de réussite de 90 à 100 est **très satisfaisant;**
- un taux de réussite de 80 à 89 est **satisfaisant;**
- un taux de réussite de 70 à 79 est **acceptable;**
- un taux de réussite de 60 à 69 est **insuffisant;**
- un taux de réussite de 59 **et moins** est **inacceptable.**

De plus, un taux de réussite de 80 p. 100 et plus constitue une force et un taux de 69 p. 100 et moins représente une faiblesse.

Sous cette hypothèse, l'élément conjugaison ressort comme une force marquée des élèves. Au nombre des points forts, il faut souligner les deux éléments du critère **organisation du texte** qui rendent compte de la cohérence d'un texte: le regroupement des informations et l'utilisation adéquate de liens et des référents. De **même, l'organisation de la phrase** peut aussi être considérée comme une force des élèves puisque deux des éléments de ce critère sur trois, la ponctuation et la structure des phrases, ont un taux de réussite supérieur à 80 p. 100.

Au chapitre des faiblesses, il y a lieu de signaler d'abord le choix des informations: seulement 53,3 p. 100 des élèves ont réussi cet élément*. Ensuite, seulement 56,3 p. 100 des élèves ont fait trois erreurs et moins concernant les accords et les homophones. De plus, près de deux élèves sur trois font trois erreurs et moins d'orthographe d'usage. Ce taux de réussite est meilleur que le précédent mais il peut être jugé insuffisant.

En considérant l'épreuve dans son ensemble, le bilan est positif puisque la moitié des éléments affichent un taux de réussite satisfaisant ou très satisfaisant, et constituent des points forts des élèves. Il n'y a que trois éléments qui ont un taux de réussite insuffisant ou inacceptable.

Dans le cas des éléments accords et homophones et orthographe d'usage, des questions ont été soulevées relativement à l'échelle descriptive: une tolérance de trois erreurs par catégorie est-elle trop sévère, juste assez sévère ou pas assez sévère pour un élève de sixième année qui a écrit 187 mots (la moyenne)?

---

* L'analyse par élément a fait ressortir précédemment que le projet d'écriture était très exigeant pour les élèves.

4.5 Le nombre d'éléments réussis

À l'aide du seuil de réussite, fixé à l'échelon C pour chaque élément, nous avons pu établir le nombre d'éléments qui ont été réussis par les élèves. Cela permet de représenter différemment la performance collective des élèves.

TABLEAU 5: Données relatives au pourcentage des élèves qui ont réussi de 0 à 10 éléments pour l'ensemble de l'épreuve (1264 élèves)

Nombre d'éléments réussis	Pourcentage d'élèves	Fréquences cumulées inversées
10	19,1	19,1
9	21,2	40,3
8	18,8	59,1
7	15,0	74,1
6	10,5	84,6
5	6,7	91,3
4	4,6	95,9
3	1,7	97,6
2	1,8	99,4
1	0,5	99,9
0	0,1	100,0

Le tableau nous révèle qu'un peu plus de huit élèves sur dix (84,6 p. 100) réussissent six éléments et plus; cela signifie qu'ils éprouvent des difficultés avec un, deux, trois ou quatre éléments. Par ailleurs, près de 60 p. 100 des élèves réussissent huit éléments sur dix. Il est à signaler aussi qu'un élève sur cinq (19,1 p. 100) maîtrise tous les aspects de l'habileté à écrire.

5. LA COMPARAISON AVEC LES RÉSULTATS DE MAI 1986

D'un strict point de vue scientifique, la comparaison que nous établirons entre les résultats de mai 1986 et ceux de mai 1987 sera plus ou moins valable: l'épreuve administrée aux élèves n'était pas la même dans les deux cas, la grille de correction est un peu différente, l'échelle descriptive comporte des modifications importantes et l'échantillon varie. Malgré cela, la question de la comparaison préoccupe beaucoup de personnes et nous tenterons d'y apporter un éclairage, si faible soit-il.

Le taux de réussite à chacun des éléments et à l'ensemble de l'épreuve étant du plus grand intérêt, c'est sur cette base que nous établirons la comparaison. Pour ce faire, nous avons dû transformer les résultats des deux années (1986 et 1987) pour les rendre le plus comparables possible.

Les seuils de réussite par élément et la pondération de la grille de correction de 1987 ont servi de point de départ. Les résultats des élèves ont été recodés à partir du seuil de réussite, en accordant le maximum des points à ceux qui avaient atteint le seuil de réussite et plus, et en n'attribuant aucun point à ceux qui étaient en-dessous. Dans les cas où l'échelon était obtenu en calculant le nombre d'erreurs, le seuil de 1987 a été retenu. Cela a permis de déterminer le taux de réussite pour chaque élément et pour l'ensemble de l'épreuve.

Les taux de réussite de 1987 ont déjà été présentés au tableau 4; quant à ceux de 1986, ils ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui paraissent dans le rapport de février 1987 puisque le seuil de réussite était différent pour certains éléments. Le tableau 8 fait la comparaison des taux de réussite.

En 1986, les deux aspects de la cohérence, le regroupement des informations ainsi que les liens et les référents étaient regroupés sous le même élément. De plus, en 1986, les accords et les homophones étaient évalués séparément alors qu'en 1987, ils ont été regroupés.

TABLEAU 6: La comparaison entre les taux de réussite pour chaque élément (1986 et 1987)

ÉLÉMENTS	Taux de réussite 1986 N= 388 élèves	Taux de réussite 1987 N= 1264 élèves
1. Choix des informations	87,1	53,3
2. Choix du vocabulaire	78,9	73,7
3. Cohérence: regroupement des informations	71,1	88,5
4. Cohérence: liens, référents		86,7
5. Découpage du texte	73,5	77,0
6. Ponctuation	89,2	86,4
7. Structure des phrases	78,6	80,3
8. Orthographe d'usage	45,1	64,3
9. Accords et homophones	66,8	56,3
10. Conjugaison	30,7	95,0

Six éléments sur dix (3, 4, 5, 7, 8 et 9) affichent des taux de réussite supérieurs en 1987. Parmi ceux-là, les taux de réussite des éléments relatifs à la cohérence ont augmenté de 15 à 17 points. Quant à l'orthographe d'usage et la conjugaison, on constate une nette amélioration.

Par contre, d'autres éléments ont subi une diminution du taux de réussite, notamment ceux touchant les accords et le choix des informations.

L'examen des résultats pour l'ensemble de l'épreuve donne aussi un aperçu des progrès accomplis. Le tableau 7 présente ces résultats. Les moyennes et les taux de réussite ont été calculés en tenant compte de la recodification expliquée précédemment.

TABLEAU 7: La comparaison entre les résultats d'ensemble (1986 et 1987)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE	1986 N = 388 élèves	1987 N = 1264 élèves
Moyenne à l'épreuve	69,6	71,8
Taux de réussite (seuil= 60 p. 100)	71,4	73,2

L'analyse des tableaux 6 et 7 révèle une amélioration du rendement des élèves, celui-ci ressortant davantage à l'étude des taux de réussite à chaque élément.

L'habileté à écrire étant une habileté complexe qui se développe dès la première année du primaire, il serait utopique de penser que la situation puisse s'améliorer de façon marquée d'une année à l'autre. Aussi est-il important d'en suivre l'évolution afin de savoir où déployer des efforts supplémentaires.

6. D'AUTRES DONNÉES

Le cahier de réponse de l'élève comprenait quelques questions concernant le sexe de l'élève, la langue parlée à la maison, le goût d'écrire, le goût de lire, la consultation du dictionnaire pendant l'examen et l'importance de bien écrire. Les questions et les résultats se trouvent à l'annexe C.

Ces quelques données ont permis de vérifier s'il existait des différences significatives entre la performance de différents groupes ainsi que de voir si on pouvait établir des relations significatives entre les réponses à ces questions qui étaient facultatives et le résultat de chaque élève à l'ensemble de l'épreuve.

L'analyse des résultats a révélé des différences marquées entre les garçons et les filles ainsi qu'entre les élèves qui aimaient écrire et lire et ceux qui aimaient moins ces activités. De plus, des résultats d'ensemble significativement différents ont été obtenus selon la longueur du texte produit par les élèves. Les tableaux qui suivent présentent les résultats des groupes en question.

TABLEAU 8: Moyennes obtenues par les garçons, les filles et l'ensemble des élèves

Groupes	Nombre	Moyennes en pourcentage obtenues pour l'ensemble de l'épreuve
Garçons	617	60,1
Filles	647	67,4
Ensemble des élèves	1264	63,8

Un écart de sept points sépare la performance des garçons de celle des filles. Il faudrait sérieusement se demander si des interventions spécifiques devraient être faites auprès des garçons.

Parmi les questions facultatives, il était demandé aux élèves s'ils aimaient écrire et s'ils aimaient lire. Le tableau 9 présente les résultats recueillis auprès des différents groupes constitués.

TABLEAU 9: Moyennes obtenues par les élèves selon le goût qu'ils manifestent pour l'écriture et la lecture

GOÛT MANIFESTÉ (Aimes-tu...)	ÉCRIRE		LIRE	
	Nombre	Moyenne, en pourcentage, pour l'épreuve	Nombre	Moyenne, en pourcentage, pour l'épreuve
Oui beaucoup	525	66,6	692	66,4
Oui, un peu	610	62,3	427	60,8
Non	48	55,6	64	58,7

L'intérêt pour l'écriture et la lecture semble aller de pair avec de meilleurs résultats, particulièrement chez les élèves qui aiment beaucoup lire et écrire. D'autres analyses ont aussi démontré que ces variables étaient pertinentes pour expliquer une partie du résultat global. Ces données montrent toute l'importance que le goût de lire et le goût d'écrire peuvent représenter dans la réussite des élèves.

TABLEAU 10: Moyennes obtenues par les élèves selon la longueur de leur texte

Longueur du texte	Nombre	Moyenne en pourcentage pour l'ensemble de l'épreuve
Texte court (moins de 100 mots)	75	55,5
Texte moyen (de 100 à 199 mots)	729	63,9
Texte long (200 mots et plus)	460	65,1

Les élèves qui ont écrit des textes courts sont ceux qui ont obtenu les moins bons résultats, les élèves les plus faibles se retrouvant généralement dans cette catégorie. Il faudrait donc encourager certains élèves à élaborer davantage leurs idées afin qu'ils se donnent de meilleures chances de faire valoir leur habileté à écrire. Des pratiques d'écriture assidues aideront sans aucun doute les élèves à produire des textes intéressants et plus substantiels, ainsi qu'à acquérir les automatismes du fonctionnement de la langue.

CONCLUSION

À l'aide de l'ensemble des données recueillies, nous pouvons établir le portrait de l'élève moyen de sixième année du primaire en 1987, celui qui représente six élèves sur dix. Ce garçon ou cette fille est capable d'écrire un texte organisé, cohérent; les liens sont assez bien marqués et le lecteur sait la plupart du temps à qui ou à quoi réfèrent les pronoms personnels; les paragraphes sont souvent appropriés. La plupart des phrases sont bien construites et les signes de ponctuation sont utilisés adéquatement. Les mots et expressions utilisés sont précis, variés, corrects et adaptés au projet d'écriture. L'élève maîtrise la conjugaison des verbes mais il éprouve des difficultés avec l'orthographe d'usage, les accords et les homophones. Il ne fournit pas toutes les informations demandées par le projet d'écriture. Cet élève aime aussi écrire, il aime beaucoup lire et, pour lui, être capable de bien écrire est très important.

L'élève moyen de sixième année, même s'il ne maîtrise pas parfaitement l'habileté à écrire, possède des acquis appréciables qui lui permettront d'entreprendre les cours de français du secondaire avec une certaine assurance. Il faudrait peut-être miser sur la réussite de la majorité des élèves (60 p. 100) comme source de motivation et d'encouragement auprès des autres élèves, qui devront intensifier leurs efforts afin d'atteindre une performance acceptable à la fin du primaire.

Les enseignants et les enseignantes sont fortement encouragés à continuer de proposer à leurs élèves des projets d'écriture fréquents, signifiants et stimulants afin que les élèves aient plus le goût d'écrire et, conséquemment, augmentent leur degré de maîtrise de l'habileté à écrire. Le goût de lire est aussi lié à l'écriture, aussi faut-il poursuivre ou intensifier les activités d'animation reliées aux livres et à la lecture.

Principaux intervenants auprès des élèves du primaire, les enseignants et les enseignantes devraient profiter d'une situation privilégiée pour donner aux jeunes le goût d'une langue de qualité, quelle que soit la matière étudiée.

Nous sommes convaincus que les efforts conjugués de tous les enseignants et toutes les enseignantes, soutenus par des directeurs et des directrices d'école engagés et appuyés par des parents convaincus, ne pourront qu'améliorer, à moyen terme, la qualité de la langue écrite des élèves et de l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

ANNEXE A

Le projet d'écriture soumis aux élèves

L'enseignant ou l'enseignante lit à haute voix la présentation suivante.

PRÉSENTATION

Vous voilà rendus à la fin du cours primaire. Déjà! ou enfin! Bientôt, vous quitterez cette école et, peut-être, du même coup, certains de vos camarades de sixième année.

Bien sûr, vous vous connaissez bien puisqu'il y a plusieurs années que vous travaillez côte à côte. Mais cela ne veut pas dire que vous vous dites tout.

Parmi les élèves de la classe, il y en a peut-être que vous connaissez un peu moins. Sauriez-vous dire, pour chaque élève, la personne, l'animal ou l'objet qui est le plus important pour lui ou pour elle? Sûrement pas.

Si chacun et chacune écrit sur la personne, l'animal ou l'objet qui lui est cher, vous pourrez partager ces informations nouvelles et ainsi, mieux vous connaître. Cela pourrait même susciter la production d'un journal.

C'est dans cet esprit que le projet suivant vous est proposé.

Ensuite, il ou elle lit à haute voix le projet d'écriture que les élèves trouvent dans leur cahier.

TON PROJET D'ÉCRITURE

Tu es sans doute très attaché(e) à une personne, à un animal ou à un objet: quelqu'un ou quelque chose qui occupe, dans ton coeur, une place à part.

Tu écris à tes camarades de classe pour leur présenter cette personne, cet animal ou cet objet qui est important pour toi. Tu choisis UN des trois sujets suivants:

a) **la personne que je préfère, adulte ou enfant:** père, mère, grand-parent, soeur, frère, ami, amie, voisin, voisine, professeur, concierge, secrétaire, gardien, gardienne, etc.;
b) **mon animal préféré:** chien, chat, lapin, souris, cheval, tortue, oiseau, poisson, etc.;
c) **mon objet préféré:** ordinateur, bicyclette, animal en peluche, jouet, marionnette, livre, etc.

Quel que soit le sujet sur lequel tu as décidé d'écrire, tu dois:

1. écrire de qui ou de quoi il s'agit et le décrire pour qu'on puisse bien se l'imaginer;

2. exprimer les sentiments que tu ressens pour cette personne, cet animal ou cet objet en racontant ce que vous faites ensemble, ce qui vous unit;

3. nommer sa qualité la plus importante et l'illustrer par un exemple.

ANNEXE B

Texte très au-dessous du seuil de réussite

a) La personne que je préfère —
b) Mon animal préféré V
c) Mon objet préféré —

C'est un chien, il s'appelle pompon. Son poile est brun pâle, il y a aussi une tache blanche sur front. En dedant des oreils la couleur est rose pâle. Il mange de la viande, il ne mange pas de légumes, ni de patate, pas de poisson. Il faisait le mort, et il faisait aussi le beau aussi il donnait les deux pattes une après l'autre, il faisait le loupe (ce qui était déplaisant, qu'il désartait beaucoup. Il jappait après toute le monde, qui passait où ceux qui frappait à la porte. La dernière fois qu'il l'a désarté, depuis se tant là, qu'on le pus revoir.

Texte au-dessous du seuil de réussite

a) La personne que je préfère X
b) Mon animal préféré ___
c) Mon objet préféré ___

Je vais vous parlez de mon ami Mathieu.
Je vais vous le décrire pour que vous l'imaginez. Il est grand, fort il a les cheveux frisés.
Il porte souvent des bottine et des jean, sur le dos il porte un gilet.

Mon ami Mathieu et moi on travail souvent en équipe de deux. Dans les jeux d'équipe on essai d'être dans la même équipe.

Mathieu il est très charitable.
Je lui demande de me prêté sa règle il la passe, je lui demande de me prêté sa feuille de vocabulaire.
Il est gentil avec tous le monde.
Mais quand quelqu'un lagace il sort son caractaire.

Voici ce qu'il est mon ami

Texte au niveau du seuil de réussite

a) La personne que je préfère ——
b) Mon animal préféré
c) Mon objet préféré X

Cher amis,

Je vous écrit pour vous décrire mon objet préféré.

Mon objet préféré est le bateau à voile, le nom de la compagnie est Irwin. Le nom de mon bateau préféré est le Flash Fish, il mesure 68 pieds et son mat comporte 3 barres de flèches. Si je possèderais ce bateau je naviguerais sur les océans. Ce bateau serait ma maison. il peut loger 8 à 12 personnes. L'intérieur de ce bateau est finit avec du pin, du cidre de l'épinette et beau plancher de bois franc. Ce bateau est très équipé pour aller en mer. C'est un bateau très dispendieux, la dernière fois que je l'ai vu il vaulait 516 000$.

J'aimerais posséder cette argent, alors je pourais voyager et découvris des nouveaux mondes.

Texte au-dessus du seuil de réussite

a) La personne que je préfère —
b) Mon animal préféré X
c) Mon objet préféré —

Je vais vous parler d'une souris. Pourquoi? Parce que j'en ai une chez moi. Elle est toute petite, comme un pied d'un enfant de neuf ans, son pelage est gris clair avec une longue queue, des petites oreilles comme des billes un tout petit nez rose et mon hamster doré comme amie.

Chaque fois que je laisse mon hamster sur le tapis avec de la nourriture dans ses bajoues la petite souris arrive sans plus tarder pour se promener et manger avec elle. Quand je rentre dans ma chambre la petite souris a eu va toujours se cacher. J'aimerais bien je pourtant la tenir dans ma main pour la flatter un peu. Peut être un jours je l'attraperai et je la mettrai alors dans la cage avec mon hamster. J'aime bien cette souris car elle rend mon hamster et moi tout heureux.

ANNEXE B (suite)

Texte très au-dessus du seuil de réussite

a) La personne que je préfère ✓
b) Mon animal préféré —
c) Mon objet préféré —

Chers camarades,

La personne qui me vaut chère est ma mère. Ses cheveux bouclés vont toucher à ses épaules d'une manière souple et vagabondissante. Ceux-ci cachent ses mignonnes petites oreilles, qui supportent deux branches rattachées à ses lunettes assez modestes. Sa grandeur que je vais bientôt dépasser, est celle d'une femme normale. De ses mains habiles, elle fait de délicieux repas. Elle aime beaucoup les vêtements souples.

Je ressent de drôles de sentiments quand je suis à ses côtés. J'ai toujours le goût de la serrer contre moi. Pourquoi? Parce que je ne veux pas qu'elle s'envole et que je ne la vois plus jamais. Une perte semblable ne pourrais jamais se

remplacer. Ensemble nous faisons la cuisine, le ménage et la vaisselle. Je crois que ce qui nous réunit c'est l'amour que nous avons l'un pour l'autre.

Je n'aurais jamais assez de pages pour vous dire ses qualités. C'est pour cela que je vais vous dire sa qualité la plus importante. Elle me rassure. Le soir avant de me coucher je pense à la guerre. Avec des mots réconfortants ma mère me rassure et elle arrive même à me convaincre que jamais je l'aurai à subir.

Maintenant que j'ai tout dit à propos de la personne qui me vaut chère, je vous souhaite d'avoir une mère semblable à la mienne.

ANNEXE C

Données sur les questions facultatives posées aux élèves à la fin du cahier de l'élève.

	Nombre	Pourcentage
1. Tu es		
un garçon?	616	48,7
une fille?	648	51,3
2. À la maison, quelle langue parles-tu le plus souvent?		
Le français	1059	89,4
L'anglais	51	4,3
Une autre langue	42	3,5
Le français et l'anglais	32	2,7
3. Aimes-tu écrire?		
Oui, beaucoup	525	44,4
Oui, un peu	610	51,6
Non	48	4,1
4. Aimes-tu lire?		
Oui, beaucoup	692	58,5
Oui, un peu	427	36,1
Non	64	5,4
5. Pour écrire ton texte, as-tu consulté le dictionnaire, les affiches ou les tableaux de conjugaison?		
Oui, très souvent	265	22,4
Oui, assez souvent	702	59,3
Oui, une fois ou deux	196	16,6
Non	20	1,7
6. Pour toi, être capable de bien écrire, c'est...		
très important	934	79,0
important	227	19,2
peu important	18	1,5
pas important	4	0,3

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7407-06
8788-778